

leure place dans l'ordre de nos priorités, qu'elle mérite un peu plus d'attention et qu'elle sera soumise à une moins grande fragmentation entre tant de ministères; on chargerait donc ce ministère particulier d'appliquer ce genre de proposition et, ce jour-là, je serai fier de me lever à la Chambre pour appuyer le gouvernement.

M. Rod Blaker (secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, comme les députés de ce côté-ci le savent et conformément aux traditions de la Chambre, je suis le secrétaire parlementaire chargé de l'organisation de l'heure réservée aux mesures d'initiatives parlementaires, du moins en ce qui concerne le parti ministériel. Je parlerai donc maintenant au nom du président du Conseil du Trésor (M. Andras).

Le secrétaire parlementaire et député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) a proposé que le gouvernement examine l'opportunité d'établir un collège d'administration pour la Fonction publique. Ce collège serait semblable au collège d'Europe à Bruges près de Bruxelles, en Belgique, ou à l'École nationale d'administration à Paris.

● (1640)

Après avoir communiqué par téléphone interurbain avec le président du Conseil du Trésor et avoir consulté divers députés, j'ai constaté que la proposition contenue dans la motion et avancée dans le discours du député d'Ottawa-Vanier a l'appui de bien des secteurs. En outre, pendant le débat, le secrétaire d'État (M. Roberts), qui a certaines attributions dans ce domaine, est venu me dire que non seulement il appuie la motion du député d'Ottawa-Vanier, mais aussi qu'il est le premier diplômé canadien de l'École nationale d'administration de Paris que je viens de mentionner. Le député de Grenville-Carleton (M. Baker), le leader du parti conservateur à la Chambre, le député de Broadview (M. Gilbert), qui représente le Nouveau parti démocratique, et le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) ont déjà exprimé leur appui pour la motion.

Avant de proposer que l'on adopte à l'unanimité cette motion et l'amendement visant à renvoyer cette question au comité permanent des prévisions budgétaires en général, qui l'étudiera plus à fond, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur une autre question. Je le fais, monsieur l'Orateur, parce que votre fonction ne vous permet pas de participer au débat là-dessus. Cependant, j'ai appris que le sujet à l'étude a déjà été abordé dans beaucoup d'autres milieux. On en a eu un exemple cet après-midi quand l'honorable député de Grenville-Carleton a mentionné les services que pourrait offrir l'Université Carleton.

Un autre exemple, plutôt intéressant, est celui de la commission scolaire de Prescott-Russell qui a adopté une résolution visant à inciter le gouvernement fédéral à établir un collège de ce genre dans la région de Rockland. Je crois que cette région fait partie de votre circonscription, monsieur l'Orateur. Si j'en parle, c'est parce que, je le répète, votre fonction vous interdit de participer à ce débat et j'ai pensé que cette question était digne d'intérêt.

En somme, je propose, monsieur l'Orateur, que vous demandiez le consentement de la Chambre pour déterminer si on adopte la motion et son amendement pour renvoyer l'objet de

Formation des fonctionnaires

cette motion et de cet amendement à l'étude du comité permanent des prévisions budgétaires en général. Si la Chambre est d'accord avec cette suggestion, je voudrais exprimer au nom de tous les députés et de tous les partis mes congratulations au député d'Ottawa-Vanier qui, cet après-midi, encore une fois, a fait preuve d'imagination et de dévouement, deux qualités pour lesquelles il est bien connu à la Chambre.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Gaston Isabelle (Hull): Monsieur le président, d'abord je dois féliciter l'honorable député de Ottawa-Vanier (M. Gauthier) d'avoir présenté d'une façon tout à fait exceptionnelle cette motion qui traite de la formation éventuelle d'une école d'administration de la Fonction publique.

Je dois dire cependant que je suis très heureux qu'en 1968 j'aie prononcé un humble et brillant discours à ce sujet, qui n'a pas réussi, je pense bien, à sensibiliser les oreilles du gouvernement du temps, et je suis très heureux de voir que la semence a enfin porté ses fruits. Je suis très heureux en plus de cela de dire que ceci pourrait fournir une source inépuisable, un bassin inépuisable de hauts fonctionnaires de l'administration de la Fonction publique à toutes les provinces canadiennes, qui pourront venir puiser des talents extraordinaires dans l'administration de la Fonction publique, puisqu'ils auront été formés dans la mère patrie du Canada, au gouvernement et dans la région de la capitale nationale.

Et ceci pourra également donner un débouché extraordinaire aux jeunes qui savent se diriger de plus en plus vers les sciences mortes comme les sciences sociales et d'autres du même genre, où tout débouché et leur talent pourraient être mis à la disposition du gouvernement canadien. De plus, je suis très heureux que tous les députés, le député de Broadview (M. Gilbert), le député de Grenville-Carleton (M. Baker), le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis), aient participé favorablement au débat et aient compris qu'il existe dans la région de la capitale nationale des possibilités extraordinaires pour le gouvernement fédéral dans la création, dans divers secteurs de la société, de choses essentielles non seulement à l'administration d'un pays, mais à ce qui pourrait être fait pour représenter la vraie image que donne tout le Canada, une vraie capitale à la dimension canadienne.

Et j'espère que ceci est un jalon vers la formation d'un genre de district fédéral, j'ai dit «genre de district fédéral», afin que, dans d'autres secteurs, on puisse œuvrer aussi intelligemment que la façon dont vient de le faire et de le suggérer le député d'Ottawa-Vanier, et j'espère que tous les députés comprendront que, dans la région de la capitale nationale, nous pourrions réaliser *in vitro*, en laboratoire, un exemple de vie canadienne comme on l'a toujours voulu depuis la Confédération. Monsieur le président, j'ai présenté à la Chambre un bill qui sera discuté ici, et j'espère que les députés de tous les partis pourront se plonger dedans puisqu'il porte sur la région de la capitale nationale, pour comprendre davantage les problèmes et tenter de trouver une solution pour remédier à ces problèmes qui datent de la Confédération. Je voudrais encore une fois féliciter le député d'Ottawa-Vanier de son brillant et excellent exposé, et j'espère que le comité qui sera chargé de l'étude le fera d'une façon très intelligente.